

Madame la députée, Madame la Présidente, chère Barbara ; Madame, Monsieur nos Conseillers départementaux, cher Jean Louis. Je peux vous dire que l'on a de la chance de les avoir présents, si fidèles ; ce n'est pas ainsi dans toutes les communes. On entend beaucoup des français revendiquer de pouvoir donner leur avis sur la gouvernance du pays ; si nos invités sont venus c'est pour vous écouter et éventuellement débattre... profitez-en. Monsieur le Maire de Cachy, cher François ; Monsieur le représentant de la gendarmerie (l'adjudant Leclerc), Monsieur le Curé invité n'a pu être présent et m'a demandé que vous l'excusiez, Mesdames, Messieurs.

C'est à chaque fois un grand plaisir pour nous de vous accueillir à cette habituelle et républicaine cérémonie des vœux du Maire et du Conseil municipal aux habitants de Gentelles. Pour moi c'est le moment privilégié de vous exposer le fonctionnement de votre commune, de faire une relecture de l'année écoulée et d'informer sur les projets à venir. Et c'est encore plus plaisant quand beaucoup de Gentelloises et Gentellois répondent à notre invitation comme ce soir. Je suis persuadé que les discussions seront abondantes et variés tout à l'heure autour d'un verre *ou deux*. Comme habituellement je ne parlerai que d'évènements locaux ; nos invités s'ils le désirent pourront aborder des sujets plus généraux... et ils ne manquent pas en ce moment.

Je commence, comme chaque année, par une mission bien agréable : celle de remercier et féliciter tous les bénévoles qui aident au fonctionnement quotidien de la commune. Cette année encore je n'aurai pas de mots assez forts pour remercier celles et ceux qui donnent quelques heures de leur temps pour un coup de main au bricolage, pour embellir le village par le fleurissement ou en entretenant devant chez eux, par une présence auprès des enfants des écoles, en s'impliquant dans les animations proposées par les associations locales ou celles plus institutionnelles que sont le Comité des fêtes ou le CCAS... Je ne vais pas les nommer, les concernés se reconnaîtront et j'incite chacun à rejoindre ce grand mouvement. Grand merci à eux ; sans vous le village ne pourrait pas proposer tout ce qu'il propose. Bien sûr je remercie aussi tous les membres du Conseil municipal pour leur travail au quotidien et en leur nom je vous souhaite à tous nos meilleurs vœux pour l'année à venir.

Merci aussi aux salariés, et nous reparlerons de l'un d'eux à la fin des différentes prises de paroles. Delphine, Laury, Dominique, Dominique, vous les connaissez ; ils/elles sont présent(e)s à vos côtés depuis des années. Bernard vous le connaissez peut-être un peu moins. Bernard, appelé aussi le troisième Dominique, nous a rejoints cette année, et nous

avons pu bénéficier d'un contrat aidé d'un an pour son embauche. Nous étions la deuxième commune du département à signer ce nouveau type de contrat le PEC (Parcours Emploi Compétence). Ce contrat est moins avantageux qu'auparavant mais nous avons été très réactifs pour pouvoir en profiter ; ils se font rares ces contrats aidés. La signature d'un PEC doit s'accompagner de stages permettant de faciliter un retour à l'emploi ... mais à Gentelles cela n'a pas changé nos habitudes. Tous nos salariés, titulaires ou non, font des stages de qualifications depuis toujours.

En 2018 de nombreux évènements ont animé la commune en plus de la réderie du 8 mai, des fêtes patriotiques, des repas organisés par le comité des fêtes ou par les associations locales, de la fête locale de mi juin, du défilé du 14 juillet (que nous faisons le 13... à Gentelles nous sommes toujours en avance), les passages du Père Noël dans cette salle ou en carriole dans les rues du village... bref toutes ces manifestations régulières que vous connaissez bien et où votre participation est souvent importante. Et je peux vous dire que malgré tout le temps de préparation que cela demande à une équipe souvent réduite de conseiller(e)s municipaux, souvent aidée par quelques uns d'entre vous, nous sommes contents de pouvoir offrir toutes ces animations pour faire vivre le village. Mais des évènements plus extraordinaires se sont déroulés à Gentelles en 2018 je rappellerai :

Le 31 mars, nous avons inauguré l'espace multi activités, résultat de 3 ans de réflexions puis de travaux. Beaucoup de monde s'était déplacé, preuve de l'intérêt suscité par cet équipement et nous avons été honorés de la présence d'une députée, d'un sénateur, d'une représentante du Président du Conseil Départemental de la Somme, de plusieurs Maires de la Communauté de communes (plusieurs avaient tenu à excuser leur absence) et du Curé de la paroisse. Cet équipement est très utilisé surtout par les enfants mais j'ai remarqué qu'autour des ateliers sportifs pour adultes l'herbe n'est pas aussi usée qu'autour des agrès pour enfants. Il y a sûrement quelque chose à faire. *Quelques photos.*

Sur ce terrain nous y avons aussi fini notre soirée du 13 juillet et après le feu d'artifice, c'est sur place que bénéficiant d'une météo des plus agréables nous avons pu prolonger la soirée autour de quelques verres pour la satisfaction de tous je pense. Il y avait même de la lumière sur ce terrain en herbe ... mais contrairement à une rumeur nous n'avons pas installé une ligne électrique pour ce seul soir, nous avons un groupe électrogène. Si l'on peut encore regretter quelques dégradations sur ce terrain au cours de l'année (arbre fruitier cassé, poubelle détruite...) ; j'ai eu la grande satisfaction de constater au lendemain du feu d'artifice, en

venant ranger au matin, que malgré les plus de 150 personnes présentes la veille au soir je n'ai trouvé que quelques rares gobelets jetés à ramasser. Tout ou presque avait été mis dans les poubelles. Cela fait bien plaisir.

Autre évènement mais pour lequel Gentelles ne peut pas grand-chose. Le 15 juillet la France est devenue championne du monde de football. Nous avons diffusé dans cette salle plusieurs matchs dont la finale. Quel spectacle dans la salle : pour ceux qui n'étaient pas là, une centaine de gentellois/ gentelloises ; tout le monde ou presque avec une touche de bleu/blanc/rouge et nous avons du arrêter en urgence le limiteur de bruit lorsque les français marquaient un but... ce qui est arrivé quatre fois. Plusieurs Marseillaises ont été spontanément chantées (peut-être devrais je dire hurlées) et cela s'est prolongé par des rassemblements bon enfant dans les rues jusqu'à une heure avancée de la nuit. Quelle journée ! Même pour ceux qui n'aiment pas le football ou le sport en général, il faut admettre qu'il n'y a que ce genre d'évènements qui permet une communion joyeuse de tous et parfois même une émotion collective. *Quelques photos.* Il y a cette année le mondial de football féminin. Y aura-t-il la même ferveur ?

Le 2 septembre, la population de la commune a été multipliée par 30. Rien que ça ! 12 000 personnes à Gentelles ! Certes nous n'étions pas les organisateurs de ce grand rassemblement, les JA 80 (Jeunes Agriculteurs de la Somme) ont été les acteurs de cette plaine en fête et je peux vous dire qu'ils n'ont pas ménagé leurs efforts. Mais en termes de sécurité, d'autorisations administratives, de responsabilité ... la municipalité était seule responsable et cela a nécessité nombres réunions et concertations. Nous avons aussi apporté quelques petits coups de mains pratiques à l'organisation... et surtout nous avons tenu parole en garantissant une météo idéale pour ce jour là. Une grande réussite qui a fait largement connaître Gentelles dans le département et je peux vous dire que l'on m'en a parlé régulièrement dans les multiples réunions d'élus où je suis présent. Nous avons été nombreux du village à visiter les nombreux stands et animations proposés. *Quelques photos.*

Tout au long de l'année, le territoire du Val de Somme a été le cadre de nombreuses manifestations pour le centième anniversaire de la fin de la première guerre mondiale et j'ai rencontré régulièrement des Gentellois(e)s à bien des cérémonies. Le village, comme toutes les communes du Val de Somme, a été pavoisé toute cette année à cette occasion grâce au matériel fourni par notre communauté de communes. Certaines de ces manifestations étaient d'envergure internationale comme l'Anzac Day le 24 avril à Villers Bretonneux. Les enfants du

village de la classe de Madame Lecossois ont pu y participer activement à cette cérémonie qui est diffusée en direct sur une chaîne nationale en Australie. Ils étaient au premier rang à côté des premiers ministres australien et français et de bien d'autres autorités. Ils n'en sont pas peu fiers. Cette participation, nécessitant un lever vers 2 heures du matin est précédée par plusieurs répétitions en classe mais sur place. Merci à Laurence pour son investissement.

Pour ces événements exceptionnels comme pour les manifestations régulières vous avez toutes les informations préalables et souvent un compte-rendu photographique ou vidéo ensuite sur le site internet de la commune et sur la page Facebook de Gentelles. Merci à Marie Joubert qui gère la page avec beaucoup de réactivité et à Bruno Cailleux qui tient à jour le site internet communal. Pour annoncer ces moments, les panneaux d'affichage aux entrées du village sont toujours bien remplis et je le sais, bien lus. Merci aux colleurs/décolleurs Daniel et Evelyne Cappe et Marie.

Dans Gentelles nous essayons au maximum d'inviter la culture hors les murs de ses sites dédiés, souvent urbains. Et ça marche ! Même si nous savons bien que beaucoup d'entre nous fréquentons les salles d'Amiens ou d'ailleurs, nous sommes toujours partants pour accueillir les spectacles délocalisés proposés par la communauté de communes du Val de Somme, par le service culturel de Corbie ou par d'autres canaux. Que se soit pour les adultes ou pour les enfants, ce sont toujours des spectacles de qualité et nous sommes très nombreux à en profiter ; cela nous encourage à continuer et que ceux qui n'ont pas cette habitude de venir fassent le geste la prochaine fois, ils ne seront pas déçus. Culture, toujours. La bibliothèque libre de rue a toujours autant de succès : la rotation des livres est importante et vos apports réguliers. Nous avons été copiés dans de nombreuses villes et villages mais nulle part je n'ai vu une telle qualité dans l'offre.

Comme chaque année, quelques mots sur l'école dont vous savez qu'elle est un point important pour votre Conseil municipal. C'est évidemment le lieu fondamental de l'enseignement... mais pas que. En complément du rôle essentiel des familles pour l'éducation des enfants (d'ailleurs nous avons un ministère de l'éducation et non pas de l'enseignement) c'est à l'école que se forment les adultes de demain dans tous leurs composants : savoir et savoir être.

Victor Hugo a écrit : ouvrir une école c'est fermer une prison. *Vous avez remarqué ? Pour une fois je n'ai pas usé d'une citation latine...* C'est dans cet esprit que le Conseil municipal est et sera toujours vigilant à ce que les meilleures conditions de cette éducation soient garanties aux

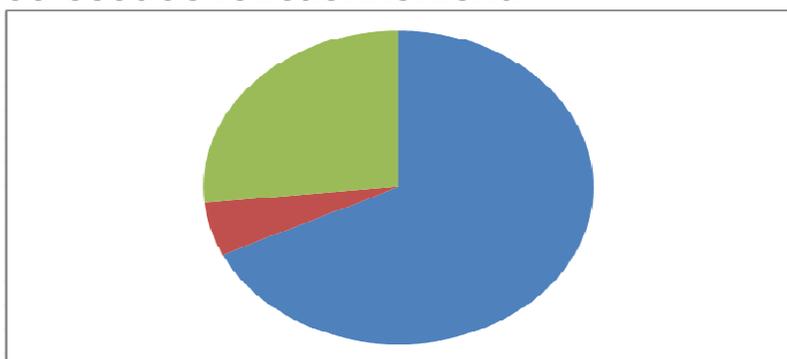
enfants du village (des villages). En 2018, nous avons ainsi continué à aider financièrement les enfants à partir en classe de neige pour les plus grands ou en classe de découverte pour les plus jeunes ; nous avons équipé une salle avec un tableau blanc interactif dans la classe de Céline Rosier et en avons renouvelé un autre dans la classe de Claire Dupont et je sais qu'ils sont très utilisés. Pour les enfants de la classe de Valérie Sauty les lits pour la sieste ont été changés. C'est le retour des lits superposés après leur interdiction pendant des années ; ainsi vont les lois et règlements. Cela permet d'accueillir les plus petits dans de bonnes conditions et suivant la demande de leur maîtresse, nous les avons commandés de couleurs différentes ce qui permet à ces petits de s'approprier leur espace. Pour information, en 2018 la commune a abondé le budget du SISCO de 52 000 € ; ceci en plus du chauffage, de l'électricité, du salaire de Laury qui effectue quotidiennement le ménage... et des investissements cités précédemment.

Pour illustrer cet investissement de la municipalité dans l'école, je vous propose un graphique représentant le bilan financier du SISCO (Cachy + Gentelles) qui est prévu pour une somme de 162 000 € en 2019 uniquement pour la partie fonctionnement (école + alsh).

En bleu : ce qui est payé par les communes (110 000 € ; Gentelles environ 75 000 €. Ce qui est versé au SISCO plus les charges) (*Cachy paye moins car nous répartissons les coûts en fonction du nombre d'enfants*).

En rouge : les subventions (essentiellement CAF : 9 000 €)

En vert : ce qui est payé par les parents (environ 43 000 €) soit environ $\frac{1}{4}$ du coût de fonctionnement.



Des sommes importantes pour la commune certes mais lorsque l'on entend en Conseil d'école toutes les activités que nos enseignantes réalisent avec les enfants, en plus de leur apprendre à lire et à compter- j'ai bien dit en plus, pas à la place – on ne peut que ce réjouir de cet investissement pour l'avenir des enfants. Et il y en a besoin de cette éducation des enfants ; celle des plus grands laissant parfois à désirer. Les portes de la mairie ont été dégradées début décembre par des messages peints et signés d'un grand gilet jaune. Je ne doute pas que

certaines connaissent les auteurs de ces tags. Vous pourrez leur rappeler – choisissons dans les tags les moins orduriers - que « Combecy enulée »... ne prend pas de E ... ni de ER d'ailleurs comme c'était écrit sur l'autre panneau. L'importance de l'éducation je vous disais ! Ceux qui veulent voir les photos de ces portes « décorées » pourront les demander aux gendarmes de Corbie car bien entendu, plainte a été déposée.

Pour information, cela constitue un délit prévu à l'article 322-1 du code pénal alinéa 2, sanctionné d'une amende de 3 750 euros et d'une peine de travaux d'intérêt général. Par ailleurs, si la teneur du message écrit constitue une diffamation, des injures publiques, des provocations à la discrimination, à la haine ou à la violence, les peines encourues peuvent être plus importantes. Passons, c'est moins grave que de vandaliser l'arc de triomphe.

Pour septembre 2018, comme chaque année ou presque, nous nous sommes inquiétés du nombre d'enfants présents à la rentrée scolaire de septembre. Nous étions placés en vigilance par les services de l'Inspection Académique, ce qui veut dire que si quelques enfants déclarés inscrits n'avaient pas été présents à la rentrée (les grandes vacances sont propices aux déménagements subis ou choisis), il pouvait être décidé de fermer une classe ... avec toutes les conséquences que cela aurait pour la qualité de l'enseignement. Le nombre de naissances est chaque année un sujet d'interrogation pour la directrice de l'école, pour votre Maire et vos Conseillers et nous avons des listes tenues à jour des enfants nés ou à naître pour prévoir les effectifs dans les écoles pour les 3 années à venir. Ce nombre de naissances est important pour pérenniser nos 4 classes mais pour ce qui est des naissances, un Maire ne peut tout faire dans le village ☺ ! La rentrée 2019 est elle aussi source d'inquiétude sur ce point. Sur ce point, ne croyez pas les fausses informations propagées publiquement par le Maire d'une commune très voisine, Monsieur François B. (on ne dira pas son nom par courtoisie) ; il n'est pas né plus d'enfants à Cachy qu'à Gentelles en 2018. La preuve, nombre d'enfants nés en 2018 à Cachy 5 *d'après François*, et à Gentelles 8 ☺ ☺.

Chaque année j'aborde un thème différent sur ce qui fait le quotidien de la vie communale. Cette année je vais vous parler un peu d'urbanisme.

Pour rappel, si c'est bien le Maire qui signe au final les différents documents d'urbanisme que vous nous demandez – et je sais que vous trouvez cela bien compliqué quant il s'agit de modifications mineures sur vos habitations alors que cela semble tout naturel à chacun pour une construction nouvelle mais ainsi est faite la loi – donc si c'est moi qui signe, c'est service instructeur que l'on trouve à la communauté de

communes qui vérifie la conformité de votre projet et le Maire suit cet avis. Il peut arriver que je m'entretienne avec Madame Laurence Michaellis qui assure ces instructions pour certains projets demandant des précisions lorsque je lui apporte les documents. Cette année je me suis permis une fois de ne pas suivre l'avis du service instructeur, suite à une reconstruction hâtive d'un mur permettant de clore un terrain après un incendie ; il y avait là m'a-t-il semblé un cas de force majeure qui pouvait excuser un non respect des démarches. Beaucoup d'entres vous m'interrogent ou interpellent un conseiller municipal pour s'étonner qui de l'élévation d'un mur, qui de la pose d'un portail ou d'une clôture qui ne vous semblent pas conformes. Sachez que vos remarques sont prises en compte ; que nous faisons les vérifications et éventuellement nous demandons des modifications ou faisons remplir les documents administratifs manquants. Tout ceci peut sembler tatillon mais les lois et règlements doivent s'appliquer et laisser des constructions nouvelles se faire sans ce respect serait un mauvais exemple, vite suivi. Notre référence pour ce qui peut se faire ou non est le PLU (Plan Local d'Urbanisme datant de 2007) que chacun peut consulter sur le site internet de la commune. J'espère ne rien apprendre à personne en rappelant que ce document va changer. Nous serons dans 2 ans encadrés par un PLUi qui sera commun aux 33 communes de la Communauté de communes. Vous pouvez lire dans les comptes-rendus de Conseils municipaux distribués dans toutes les boites aux lettres que nous y travaillons régulièrement et vous serez invités, au cours de l'année 2019, à donner votre avis sur ce nouveau document d'urbanisme. En tant que Maire, il m'arrive souvent, en plus de ces rappels aux règlements d'urbanisme, d'avoir à jouer aussi un rôle de médiateur pour des incivilités, des conflits de voisinage ou le respect des règles de vie en société. Cela peut aller jusqu'à des dépôts de plaintes... Ce rôle n'est pas toujours facile et si chacun pouvait privilégier ce qui unit plutôt que ce qui divise, la vie communale serait plus agréable. C'est dans cet esprit que se construit au sein de la Communauté de Communes du Val de Somme le PLUi ; il ne doit pas y avoir de guerre des clochers mais au contraire une mutualisation de moyens tout en laissant chaque village garder son identité.

Ce thème de l'urbanisme est directement relié à mes propos précédents sur l'école, car si nous voulons la garder cette école, il faut de nouveaux arrivants. Les nouvelles sur ce plan ne sont pas bonnes. Partant d'une bonne intention, celle de moins consommer d'espaces agricoles et lutter contre l'étalement urbain, l'Etat, par une application très stricte de ce principe, bloque le développement et même le maintien des populations

dans les villages. Le choix législatif a été fait de favoriser les pôles urbains. Ainsi, pour l'administration centrale, construire à Gentelles *ou dans d'autres villages* c'est vider Amiens de ses habitants qui a déjà trop de logements vacants (environ 7 000 et ce nombre continue d'augmenter) il ne faut donc plus agrandir Gentelles. De même Corbie doit se développer au détriment des villages voisins de la communauté de Communes (même si ce n'est pas du tout la volonté de la municipalité de Corbie). Je crois que beaucoup le savent, j'ai eu l'occasion d'évoquer les difficultés des villages ruraux à construire au plus haut niveau. Peut-être cette réglementation évoluera-t-elle dans les années à venir mais actuellement nous nous heurtons à un mur. *Quelques photos + article CP.* <http://www.courrier-picard.fr/145971/article/2018-10-30/le-maire-etait-recu-hier-lelysee>

Malgré ces difficultés, nous avons bien sûr des projets pour 2019. Devraient être réalisés – je dis devraient car les lourdeurs dans la mise en place imposées aux collectivités pour beaucoup de projets allongent souvent les délais. Nous prévoyons donc : une nouvelle entrée sécurisée du village en venant d'Amiens ; un petit parking au niveau du cimetière pour en assurer la fréquentation en sécurité. Toujours au cimetière, la reprise des tombes constatées en l'état d'abandon il y a trois ans et n'ayant pas été entretenues depuis et encore dans le cimetière, une restauration des deux monuments communaux que l'on y trouve.

Autres projets : une reprise des parties endommagées des murs de la mairie et probablement d'autres opportunités qui apparaîtront. Pour cela il faudra regarder attentivement notre budget : les dotations baissent, les subventions se réduisent, nous ne voulons pas augmenter les impôts... Tout ce que l'on voudrait faire ne pourra se faire, même si les finances communales nous apparaissent saines. Bien sûr, ces nouveautés à venir ne nous empêcheront pas de continuer l'entretien courant du patrimoine communal. Le passage choisi, avant d'être légalement imposé, au zérophyto dans le village a entraîné plus de travail et plus souvent répété pour les employés communaux ce qui peut entraîner parfois des retards dans le désherbage. Mais nous préférons quelques mauvaises herbes sur un trottoir (que vous pouvez d'ailleurs enlever vous-même... mais certains le font déjà) à l'empoisonnement de l'air et de l'eau. Nous continuerons aussi à améliorer le fleurissement du village par un renouvellement des massifs aux entrées de la commune.

Autres points.

Je rappelle encore une fois ici l'intérêt de mettre aux normes l'assainissement de son habitation. Si on le fait pour soi et pour l'environnement on le fait aussi pour ses enfants. Par exemple, en cas de changement de propriétaire d'une habitation – par vente ou par succession, une mise aux normes est exigée et son absence peut être un motif de refus d'acheter. Dans le cas d'une vente il n'y a alors qu'une année pour faire cette mise aux normes et il n'y a pas de subvention possible alors qu'elles existent en anticipant. Notre Communauté de Communes abonde ces aides sans condition de ressources. Cette normalisation n'est certes pas toujours évidente dans les vieilles maisons mais l'enjeu en vaut la peine ; ne laissons pas le problème à la génération suivante. A ce propos je rappelle qu'un contrôle de contrôle des installations sanitaires sera effectué par un agent de notre délégataire (la SAUR) au cours de l'année 2019.

Environnement au quotidien, toujours. Le ramassage de nos ordures ménagères. La mise en place de la tarification incitative (la fameuse TEOMi) avait permis, par un meilleur tri de chacun d'entre nous, de faire baisser de tonnage ramassé. En 2018, il y a une légère remontée de ce tonnage et une qualité de tri qui se dégrade. Ne laissons pas ces tendances se perpétuer. Si la protection de l'environnement ne vous parle pas et explique ce moins bien, je peux vous dire qu'une forte augmentation de la part fixe de cette taxe va être appliquée dans les années à venir. Plus vous jetterez sans trier, plus vous paierez. Notre communauté de communes a choisi, sur la partie dont elle a la maîtrise, de maintenir ses taux pour la part variable. A chacun de choisir ce qu'il aura à payer. Pour rappel, le coût du ramassage des bacs à couvercle jaune est fixe quel que soit le nombre de sorties que vous en faites. Il est à remarquer qu'à Gentelles ce n'est qu'exceptionnellement que l'on trouve des sacs à ordures jetés sur la voie publique ou dans les chemins ruraux proches, alors que c'est parfois un réel problème dans quelques villages. Merci à vous. Nous sommes nombreux à utiliser la déchetterie intercommunale de Villers-Bretonneux, continuons ainsi. Le dépôt des déchets contenant de l'amiante y sera possible dans quelques jours. Cela représentera un coût important mais la Communauté de Communes a fait ce choix pour le bien de tous.

2019 verra l'internet évoluer dans le village : la fibre est là. La mise en service est toujours prévue pour le premier trimestre de l'année. Sachons être patient : le premier secteur de la communauté de communes mis en service a connu quelques ratés.

Pour cette année 2019 enfin, j'invite chacun à commencer à réfléchir à un engagement communal. Dans un peu plus d'un an aura lieu le renouvellement du conseil municipal. Je vous invite à vous poser la question « et pourquoi pas moi ? ». La République, la "res publica " que l'on peut traduire par " la chose publique ", repose localement en France sur un engagement désintéressé et un partage des tâches et des responsabilités. C'est une chance que cette gouvernance de proximité et une belle application d'un système démocratique.

J'espère qu'au sein du prochain conseil municipal, les conseillers feront, comme nous l'avons fait pendant 6 ans, le choix de l'intérêt général. Ces choix peuvent parfois interroger quelques riverains qui, on peut le comprendre, n'analysent nos décisions qu'avec le seul filtre de leur intérêt personnel. Je fais le vœu que dans un village comme le notre, avant de menacer de recours devant les tribunaux dès qu'une décision est prise on puisse encore se parler directement.

Mais avant ces élections municipales de 2020, il y aura lieu le 26 mai 2019, les élections européennes. A Gentelles, la tradition est d'avoir une forte participation électorale. Je vous engage à maintenir cette tradition pour ce scrutin des plus importants pour notre pays, même si l'Europe peut sembler très éloignée de nos préoccupations quotidiennes. N'oublions pas que si depuis la fin de la seconde guerre mondiale les démocraties européennes se sont montrées remarquablement stables il ne faut pas commettre l'erreur de croire que cela durera toujours si nous n'y prenons garde ; en Europe ou à sa périphérie les nationalismes (à ne pas confondre avec le patriotisme) s'installent. Votre bulletin de vote peut influencer sur ce futur.

Je vous renouvelle mes vœux de bonne année et de bonne santé à tous.

Je laisse Bruno (qui a réalisé le diaporama qui passe en continu) vous présenter les résultats du concours des maisons fleuries. Je me réjouis de l'importante augmentation du nombre de participants à ce concours ; il faudra encore faire mieux l'année prochaine. Je reprendrai ensuite la parole pour honorer l'un de nos employés communal.

Remerciements de la commune à Dominique Dekandelaert pour son départ en retraite.

Dominique, tu as commencé ton travail comme employé communal le premier décembre 2011. Tu as pu profiter le premier décembre 2018 du dispositif dit « de carrière longue » pour prendre ta retraite...si jeune ! Tant mieux pour toi. Bien sûr nous te remplacerons numériquement, il y a tant de travail à faire dans une commune de 630 habitants comme la notre. Mais comment trouver celui qui fera tout ce que tu faisais ? Pas facile de trouver quelqu'un qui travaille le fer (et nous savions qu'en fait on te faisait plaisir quand on te demandait un travail de découpage, soudure, façonnage... du fer). Mais tu faisais aussi l'électricité, les réparations en tous genres, l'élagage des arbres, le démoussage des toitures et des gouttières, la tonte des pelouses... et surtout la mécanique. On avait certes un peu plus de mal à te faire faire le ménage des classes lorsqu'à l'occasion il fallait pallier à une absence. Le ménage ce n'est pas ton truc. Lorsqu'il fallait le faire, tu le faisais... mais ces jours-là je prévenais les maîtresses en amont « ce soir c'est Dominique D. qui fait le ménage ». Et elles me répondaient « bon d'accord, on ne sera pas trop regardantes... mais faudrait pas que cela dure ».

Pour certains habitant(e)s du village tu en faisais moins que d'autres employés communaux... car on te voyait moins dehors. Mais nous, nous savons combien de machines tu as pu réparer, combien tu nous as évité d'onéreux retour en magasins pour l'entretien des tondeuses, des tronçonneuses, du tracteur... Tu faisais tout cela dans l'atelier communal au son de ta vieille radio. Merci encore pour tout ceci Dominique. Tu étais aussi notre artificier du 13 juillet en ayant suivi les stages qualitatifs nécessaires à cette activité. Je compte bien sur toi et ta technique pour cette année... et pour les suivantes et assurer ce feu d'artifice qui plait tant.

Je suis sûr que ta retraite sera active ; nombreux sont les Gentellois qui savent te trouver pour l'entretien de leur voiture. Céline et Pauline te verrons quand même en peu plus. Profites en bien. Cadeaux.